



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ en classe de seconde

Préambule

L'accompagnement personnalisé est une mesure importante de la réforme du lycée qui n'est pas sans soulever un certain nombre d'interrogations dans sa mise en place.

La notion d'accompagnement est une préoccupation ancienne des services publics. Il convient de rappeler l'émergence de mesures sociales, culturelles et éducatives qui mettent en exergue l'accompagnement depuis...1976.

Cette exigence de la société a d'abord été prise en compte dans la politique des ministères de la justice, du travail et de la santé et est depuis plusieurs années présente à l'Education Nationale. Aide personnalisée au primaire, Accompagnement éducatif au collège, Accompagnement Personnalisé au lycée sont les dispositifs actuellement en vigueur.

L'accompagnement des élèves est une pratique indispensable qui s'inscrit dans les missions du professeur de manière complémentaire à la transmission de connaissances. L'accompagnement permet de passer d'une logique de transmission à une logique de réception des savoirs. C'est une responsabilité partagée (et à partager) avec toute l'équipe éducative.

Le BO n°1 du 4 février 2011 en précise les principes, contenus et mise en œuvre.

I Remarques générales

1. Le concept

Le terme accompagnement fait référence au « compagnon » avec la notion de partage (de la vie, du pain, des activités) et la notion de solidarité.

La personnalisation répond à la nécessité de traiter la variabilité des besoins et l'hétérogénéité des groupes. « Personnalisé » est à distinguer d' « individualisé ». Il ne s'agit pas pour l'enseignant d'être en tête à tête avec chaque élève ; ce n'est pas le « répétiteur » qui reproduit sans arrêt la même chose avec l'élève.

2. Les objectifs

L'accompagnement vise à permettre l'acquisition de l'autonomie, à développer des capacités d'initiative, à permettre le choix et la construction d'un projet. L'accompagnement conduit à faire émerger le désir comme moteur actif de la démarche à entreprendre pour trouver les moyens de réaliser ses objectifs individuels.

3. L'organisation

L'accompagnement personnalisé est inclus dans l'horaire élève.

C'est un temps d'enseignement non dédié à une discipline.

Il est pris en charge par une équipe.

Il revêt deux formes : d'une part une action de soutien et d'approfondissement avec un travail spécifique d'apprentissage de méthodes et de remise à niveau et d'autre part un accompagnement à l'orientation.

L'accompagnement personnalisé est donc un nouveau temps d'enseignement qui interpelle le professeur de mathématiques comme tout autre professeur en tant qu'enseignant et en tant que spécialiste de sa discipline.

II Constats

Les journées pédagogiques à public désigné organisées en mathématiques pour tous les lycées de l'académie ont révélé les réelles difficultés rencontrées dans les établissements pour donner à l'accompagnement personnalisé le rôle qui lui est dévolu.

L'enquête conduite auprès des professeurs de mathématiques témoigne de la diversité des actions conduites dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

1. Observations dans les classes

Les pratiques constatées peuvent être classées en deux catégories.

| Activités disciplinaires | Activités transversales |
|---|--|
| Poursuite de l'acquisition ou consolidation des compétences du socle | Aide méthodologique dans l'organisation du travail |
| Automatismes (calcul numérique, calcul littéral, ordres de grandeur, équations...) | Exercer sa mémoire, comprendre comment elle fonctionne et apprendre à s'en servir. |
| Maitrise des outils informatiques (calculatrices, tableur, logiciels de programmation...) | Prendre la parole dans un groupe / Gérer son stress |
| Les mathématiques dans les autres disciplines | Analyser et comprendre un énoncé |
| Anticipation sur des notions délicates | Préparation à l'oral |
| Approfondissement (préparation à des concours, olympiades...) | Travail sur l'attitude |
| | Travail sur l'estime de soi : confiance et revalorisation |
| | Développement de l'imagination, de la créativité. |
| | Préparer sa poursuite d'études... |

2. Dérives constatées

Les dérives sont nombreuses. Elles sont souvent liées à des problèmes d'organisation et de mise en œuvre. Le choix des intervenants motivé par la gestion des sous-services et l'absence de projet sont souvent à incriminer. Le morcellement des actions et la multiplicité des professeurs qui assurent l'accompagnement personnalisé contribuent au manque de cohérence reproché à ce temps d'enseignement. Les attentes des élèves, des familles et des enseignants se révèlent divergentes.

Des positions extrêmes sont adoptées. L'utilisation exclusive des heures dévolues à l'accompagnement personnalisé pour l'enseignement disciplinaire notamment aux mathématiques (pour des TP en salle informatique ou des exercices répétitifs de pure technicité) comme l'organisation de cours de méthodologie décontextualisés sont autant de solutions insatisfaisantes. De même, les propositions d'ateliers de type club répondent souvent davantage aux passions des enseignants concernés qu'aux besoins des élèves.

L'absence de projet bien identifié et de coordination alliée à un enseignement non-évalué fait que les élèves ne reconnaissent pas l'intérêt du dispositif et ne lui accordent aucune valeur.

L'insatisfaction engendrée se traduit même par des demandes de dérogation pour l'accompagnement personnalisé qui apparaissent de plus en plus fréquemment.

3. Questions. soulevées

Les besoins des élèves exigent de véritables diagnostics. L'aide individualisée assurée en mathématiques de 1999 à 2010 devrait permettre de réinvestir des pratiques d'évaluation diagnostique et d'analyse d'erreur dans les compétences disciplinaires.

Ces pratiques doivent cependant s'inscrire dans une démarche plus globale de prise en charge des élèves qui n'est pas familière aux enseignants. L'organisation d'entretiens outre son caractère chronophage exige de nouvelles compétences professionnelles.

Se pose donc la question de la définition et la conduite d'un projet, de sa coordination et de l'accompagnement de ses intervenants.

III Éléments de réponse

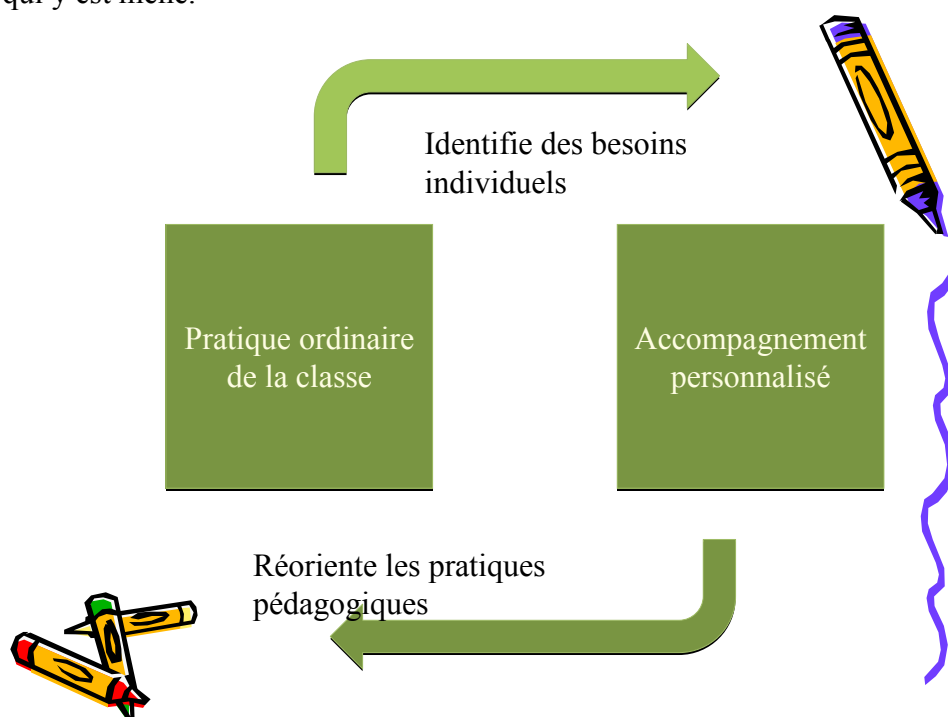
1. Sur les objectifs

L'accompagnement personnalisé des élèves en classe de seconde comprend au-delà du soutien attendu dans la discipline une mission d'accueil, d'écoute, de conseil, de mise en confiance et plus généralement de développement de la motivation des élèves.

2. Sur l'articulation de l'accompagnement personnalisé avec l'enseignement disciplinaire

La pratique ordinaire de la classe permet d'identifier des besoins individuels qui sont pris en compte dans l'accompagnement personnalisé.

Réciproquement, le travail conduit durant les heures d'accompagnement personnalisé doit également avoir un impact dans la pratique de la classe en étant ré-exploité en termes de contenus mais aussi en termes de pratiques pédagogiques notamment pour la valorisation du travail qui y est mené.



Plus particulièrement en mathématiques,

Les compétences développées dans l'apprentissage des mathématiques sont autant d'aspects à travailler en accompagnement personnalisé compte-tenu de leur caractère transférable et indispensable à toutes les disciplines (raisonnement logique, argumentation, validité de méthode, démarche scientifique, conduite de recherches...).

Réciproquement les interventions d'un professeur de mathématiques en accompagnement personnalisé sont autant d'occasion d'aider l'élève à modifier sa représentation des mathématiques et de contribuer à développer les orientations dans les filières scientifiques (conférences, exposés, les métiers des mathématiques, l'impact des mathématiques dans les orientations professionnelles...).

Les contenus développés en accompagnement personnalisé par un enseignant de mathématiques dans le cadre du soutien au-delà du soutien classique, doivent permettre la perception de la spécificité des attendus en mathématiques comme par exemple l'organisation du travail (apprendre une leçon de maths, préparer un contrôle de maths, rendre compte de ses recherches d'un exercice...), l'usage d'un brouillon, la prise de note, la reprise des synthèses, l'identification, l'explicitation et la remédiation des erreurs.

L'approfondissement peut quant à lui, être développé dans des travaux orientés sur un projet scientifique, sur le développement d'un thème de culture scientifique ou sur des questions défi, des problèmes de rallye ou l'entraînement à des olympiades.

Le volet orientation peut être enrichi par le professeur de mathématiques par des interventions de culture générale, par des travaux sur la place des mathématiques dans les études et par une aide spécifique pour rendre possible un choix de filière de première aux élèves.

Un enseignant de mathématiques est donc particulièrement interpellé par l'accompagnement personnalisé et est appelé comme tout enseignant à faire évoluer ses compétences professionnelles pour prendre en compte cette réforme du lycée.

IV La responsabilité du professeur de mathématiques

La responsabilité du professeur de mathématiques au même titre que les professeurs des autres disciplines s'exerce au sein de l'équipe éducative, au sein de l'équipe disciplinaire et au sein de sa classe.

1. Au sein de l'équipe éducative

Comme membre de l'équipe éducative, le professeur de mathématiques participe à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé. Le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le conseil de classe sont des lieux de proposition où il convient de faire reconnaître les compétences utiles et transférables développées dans l'apprentissage de la discipline qui trouvent un prolongement naturel dans le temps de l'accompagnement personnalisé.

2. Au sein de l'équipe disciplinaire

Un travail de l'équipe de mathématiques permet de construire des évaluations diagnostiques et de préciser différents type d'aide.

Une réflexion collective peut nourrir des actions d'approfondissement et faire des propositions concertées.

La préparation des devoirs communs en classe ou à la maison est une occasion privilégiée de penser la valorisation des actions conduites en accompagnement personnalisé en ciblant des compétences ciblées et des indicateurs de progrès.

3. Au sein de la classe

Conduite de diagnostics, enquêtes, identification des difficultés sont au sein de la classe des moteurs pour la mise en œuvre d'une véritable différenciation pédagogique qui s'articule avec les travaux menés en accompagnement personnalisé.

L'exploitation réfléchie des travaux individuels de rédaction et les démarches d'auto-évaluation qui peuvent être proposées aux élèves sont autant de leviers pour une bonne articulation entre le cours proprement dit et la démarche d'accompagnement personnalisé. Ces gestes professionnels contribuent à la prise en compte en amont et en aval de ce temps nouveau de l'accompagnement personnalisé.

Conclusion :

La réflexion conduite a pour objectif d'enrichir les pratiques actuelles des enseignants. Il ne s'agit pas de pointer telle ou telle insuffisance mais bien d'accompagner la réflexion qui émerge dans les établissements et de répondre aux réelles difficultés et inquiétudes qui ont pu être constatées.

« Celui qui ne sait pas où il va, ne peut espérer de vent favorable »

GOETHE